Les conséquences à long terme de cet engagement seront également considérables pour les petits fabricants de médicaments génériques. Lorsqu'elles ne pourront plus copier de médicaments brevetés, un grand nombre de ces entreprises nationales devront trouver de nouvelles stratégies pour survivre. Parmi les choix qui s'offrent à elles, il y a la recherche de partenaires stratégiques étrangers capables de fournir à la fois les capitaux et l'expérience et la compétence en matière de R-D. On pourrait assister à un réaménagement de l'industrie nationale au moyen de fusions et d'acquisitions.

Pour promouvoir la R-D, le gouvernement a également déclaré qu'il exempterait des contrôles sur les prix les médicaments qui seraient découverts grâce à des activités de R-D locales.

1 4 1 1 1

4. Affaires gouvernementales

a) Historique des brevets

La législation indienne en matière de brevets est sur le point d'être modifiée. La loi actuelle, qui remonte à 1970, protège la plupart des produits pendant une période de 14 années à compter de la date de dépôt de la demande. Cependant, cette disposition ne s'applique pas aux produits alimentaires, aux produits chimiques et aux préparations pharmaceutiques. Dans le cas des produits qui entrent dans ces catégories, l'Inde accorde une protection pour les brevets de procédé pour une période de seulement 7 ans à compter de la date de dépôt de la demande ou de 5 ans à compter de la date de délivrance du brevet.

La faible protection accordée aux médicaments a entraîné le développement d'une importante industrie pharmaceutique nationale. Les entreprises indiennes ont pu inventer de nouveaux procédés relatifs aux produits pharmaceutiques les plus vendus sans crainte d'actions en contrefaçon de brevet.

Cela pourrait entraîner une réduction de la capacité de production compte tenu du fait que les entreprises détentrices d'une brevet de procédé hésiteraient sans doute à investir dans la production nationale. Cela pourrait aussi expliquer pourquoi les nouveaux médicaments introduits sur les marchés de l'Inde accusent le plus souvent de 4 à 6 années de retard sur ceux utilisés dans le reste du monde.

b) Obligations actuelles et futures (obligations internationales de l'Inde en vertu de l'ADOIC et du GATT)

L'industrie pharmaceutique indienne vit dans un état d'incertitude. Les récents développements sur la scène internationale des droits de propriété intellectuelle ont incité le gouvernement de l'Inde à soumettre au Parlement des modifications à sa loi désuète de 1970 sur les brevets. L'Inde, en tant que signataire de l'Accord sur les aspects des droits de